



**APPEL D'OFFRES**  
**FOURNITURE D'UN CAMION CUREUR D'ÉGOUTS DE TYPE COMBINÉ**  
**POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**PROJET N° VPC-STP-AV-20220425-01**

**PROJET** : La Ville de Port-Cartier demande des soumissions en vue d'acquérir un camion cureur d'égouts de type combiné, pour les besoins de son Service des travaux publics.

**OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES** : Les personnes intéressées à soumissionner ne peuvent obtenir copie de l'ensemble des documents d'appel d'offres, comprenant notamment les formules de soumission, que *via* le site Internet du système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en téléphonant au 1 866 669-7326, à compter du **4 mai 2022**.

**LIMITATION DE RESPONSABILITÉ** : La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

**GARANTIES DE SOUMISSION ET D'EXÉCUTION** : Les garanties financières à fournir et autres exigences applicables à cet égard sont spécifiées aux documents d'appel d'offres.

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS** : Les soumissions devront respecter les spécifications prévues aux documents d'appel d'offres et parvenir au Service du greffe, à l'adresse suivante, avant l'heure indiquée à la date limite ci-après fixée pour la clôture des soumissions :

**SERVICE DU GREFFE – VILLE DE PORT-CARTIER**  
HÔTEL DE VILLE  
40, avenue Parent  
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS** : Les soumissions seront reçues au plus tard le **3 juin 2022, jusqu'à 10 h 30**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement à cette même date et à cette même heure, à la salle du conseil (RC-12) située à l'hôtel de ville, à l'adresse précitée, en présence des personnes intéressées.

**INFORMATIONS** : Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec **Yves PROULX**, du Service des travaux publics, par courriel : [yvesproulx@villeport-cartier.com](mailto:yvesproulx@villeport-cartier.com)

**RÉSERVES** : La VILLE DE PORT-CARTIER se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

**DONNÉ À PORT-CARTIER**, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ